HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

Honorable Anthony Rota
Président de la Chambre des Communes
Pièce 237-S, Édifice de l'Ouest
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6

31 août 2020

Monsieur le Président,

Nous vous écrivons à propos de la question cruciale du retour du Parlement prévu pour le 23 septembre prochain

Comme vous le savez, les conseils de santé publique du mois de mars ont amené tous les parlementaires à convenir unanimement de suspendre le fonctionnement normal du Parlement. Au cours des mois suivants, certaines fonctions parlementaires ont été réintroduites de manière à trouver un équilibre entre les préoccupations de santé publique, la nécessité pour le gouvernement d'obtenir l'approbation du Parlement pour adopter diverses mesures législatives et la nécessité d'une surveillance et d'une reddition de comptes rigoureuses pour les opérations gouvernementales en cette période critique.

Bien entendu, parallèlement à ce processus, le comité de la procédure et des affaires de la Chambre a entrepris une étude, conformément à la directive adoptée par la Chambre des communes, sur la possibilité d'apporter des modifications temporaires au règlement de la Chambre, qui permettraient de mettre en place un modèle hybride de séances parlementaires pour la durée de la pandémie de COVID-19.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour vous féliciter, ainsi que l'administration en général, des efforts entrepris pour étendre l'utilisation de la technologie dans les procédures parlementaires, notamment en permettant une participation à distance aux réunions des comités et à certaines affaires parlementaires pendant l'été.
Afin de poursuivre ce travail, nous vous écrivons pour demander officiellement que l'administration prenne immédiatement les mesures nécessaires, y compris en testant le vote à distance conformément au 7e rapport de PROC déposé en juillet, afin de garantir que lorsque le

Parlement reprendra ses activités, nous serons en mesure de mettre en place un système qui permette d'exercer tous les pouvoirs parlementaires ainsi que la participation à distance de certains députés. Bien que nous ne pensions pas qu'un tel modèle devrait devenir la norme, nous pensons que la situation de santé publique nécessite de telles mesures pour le moment.

Lorsque le Parlement reprendra ses travaux cet automne, nous nous attendons à ce qu'un certain nombre de questions d'une importance vitale soient mises en avant, notamment les votes de confiance ainsi qu'une législation urgente visant à soutenir les travailleurs canadiens qui passent de la Prestation canadienne d'urgence à l'assurance-emploi. Nous pensons que tous les parlementaires devraient avoir la possibilité de participer à ces débats et de voter sur ces importantes questions à venir.

Le caucus du Nouveau Parti Démocratique reste d'avis qu'un modèle parlementaire hybride - dans lequel tous les pouvoirs normalement conférés à la Chambre des communes sont rétablis, certains députés pouvant participer depuis la Chambre tandis que d'autres participent à distance depuis leur circonscription - est un modèle viable et souhaitable à court terme. Ce modèle permettrait de poursuivre les travaux essentiels du Parlement - des journées de l'opposition aux affaires émanant des députés en passant par un débat vigoureux sur la législation gouvernementale - d'une manière qui respecte également les conseils de santé publique concernant l'éloignement social et les déplacements. En bref, nous ne pensons pas qu'il soit acceptable de continuer sans que les pleins pouvoirs parlementaires soient conférés à tous les parlementaires, ni qu'il soit sûr pour tous les parlementaires de venir à Ottawa au milieu de cette crise de santé publique.

Nous vous remercions de votre attention,

Peter Julian, député
Rachel Blaney, députée

cc:
Hon. Pablo Rodriguez, C.P., député
Hon. Candice Bergen, C.P., députée
Alain Therrien, député
Hon. Mark Holland, C.P., député
Mark Strahl, député
Claude DeBellefeuille, députée